

0340030Y
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE
49 RUE ROMAIN ROLLAND
34402 LUNEL CEDEX
Tel : 0467835100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 18

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 25

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 10/11/2014

Réuni le : 25/11/2014

Sous la présidence de : Alain Abadie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Délégation pour la passation des marchés

Vu l'article R 421-20 du Code de l'éducation;

Le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés dont l'incidence financière n'excède pas l'exercice budgétaire, dans les limites des crédits ouverts au budget et des dispositions de l'article 28 du code des marchés à procédures adaptées.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Abadie

Prénom : Alain

Signature

Date : 28/11/2014

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 28/11/2014

Date de publication : 13/12/2014

Date d'exécution : 13/12/2014

Instruction

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation sans observations